

-125

-120

Être à la hauteur

AEM

Mines Agnico-Eagle Limitée
Résumé du rapport sur la RSE 2011

Le présent document est un résumé du rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) 2011 préparé par Mines Agnico-Eagle Limitée (AEM). Vous trouverez le rapport complet sur notre site Web, à www.agnico-eagle.com/french. Ce rapport a été rédigé conformément aux lignes directrices G3 de la Global Reporting Initiative (GRI), notamment en ce qui concerne les indicateurs propres à l'industrie minière inclus dans le supplément *Mining and Metals Sector*. Il présente également la performance de l'entreprise en ce qui a trait à l'initiative *Vers le développement minier durable* (VDMD) de l'Association minière du Canada (AMC).

NOTRE VISION

Chez *Mines Agnico-Eagle Limitée (AEM)*, nous nous engageons à faire fructifier les avoirs de nos actionnaires en exerçant nos activités en toute sécurité et de manière responsable sur le plan social et environnemental. Ce faisant, nous contribuons à la prospérité de nos employés et des collectivités où nous sommes présents. Nous avons pour objectif d'établir une base financière solide qui nous permettra de partager la richesse créée par nos investissements dans les activités minières et de servir de catalyseur pour le développement des communautés.



En couverture : *Senni Rauhala se tient bien droite, comparant sa taille à celle de son frère Renne, de sa sœur nouveau-née Selja et de sa mère Mari Finnila. Senni est la fille de Keijo Rauhala, ingénieur minier à notre mine Kittilä, en Finlande.*

Pour ce troisième rapport sur la RSE d'AEM, nous nous sommes posé la même question que Senni : sommes-nous à la hauteur? À l'issue d'une période de croissance et d'expansion sans précédent, nous voulons prendre la mesure de notre performance. Est-elle à la hauteur de nos valeurs fondamentales, des attentes de nos principaux intervenants, des standards et meilleures pratiques de l'industrie? Nous voulons également nous assurer que notre rapport traite des enjeux pertinents à la fois pour AEM et pour ses intervenants. Dans un monde en constante évolution, nous croyons que c'est en comparant notre performance à ces standards et attentes que nous parviendrons à améliorer nos programmes de RSE et à faire progresser notre entreprise de manière responsable.

NOS VALEURS

Exercer nos activités en toute sécurité

Protéger l'environnement

Traiter les gens et les collectivités avec respect

Faire des profits



Survol de notre performance en 2011

Notre performance en RSE s'est améliorée dans des secteurs à la fois essentiels à nos activités et pertinents pour nos principaux intervenants. Voici les faits saillants de cette performance et les défis et initiatives qui nous ont occupés pendant cette année :

- nous avons mis sur pied un groupe consultatif de nos principaux intervenants et lui avons donné le mandat de nous conseiller sur nos programmes de RSE; nos divisions ont maintenu leurs programmes de dialogue et d'implication de leurs intervenants locaux;
- AEM est devenue signataire du Code international de gestion du cyanure, et nous travaillons au processus de certification de nos sites;
- malgré nos efforts pour diminuer notre fréquence globale d'accidents, nous avons déploré un décès à la mine LaRonde et un accident grave avec séquelles permanentes à Meadowbank;
- nous avons réalisé à l'échelle de l'entreprise notre premier sondage sur la satisfaction de nos employés : les résultats ont montré que les employés s'impliquent dans leur milieu de travail, qu'ils estiment qu'AEM est un bon employeur et qu'ils sont fiers de nos contributions à la communauté et de notre RSE (favorables à 87 %);
- l'augmentation de notre production a entraîné une légère hausse de nos émissions globales de GES, qui ont dépassé celles de 2010; cependant, l'intensité de ces émissions (émissions par tonne) a légèrement diminué;
- l'embauche locale et le pourcentage des achats effectués localement se sont accrus dans la plupart des sites; le niveau de recrutement local au Nunavut a augmenté par rapport à 2010, mais nous visons à réduire le taux de roulement du personnel, qui est plus élevé que la moyenne;
- AEM figure maintenant à l'indice de responsabilité sociale Jantzi de Sustainalytics en raison de son excellente performance sur le plan social, des rapports qu'elle a établis avec les communautés autochtones et de son engagement à l'égard de la santé et de la sécurité de ses employés.

AEM en bref

AEM est une société aurifère canadienne qui exerce ses activités d'exploitation et d'exploration au Canada, en Finlande, au Mexique et aux États-Unis; elle se distingue par une croissance soutenue dans des régions à faible risque. L'année 2011 a été difficile pour AEM; nous avons affiché une perte nette de 568,9 millions de dollars à la suite de dépréciations à Goldex et à Meadowbank. Même à travers cette année difficile et grâce aux efforts consentis par nos employés et gestionnaires, nous avons obtenu des résultats sans précédent en termes de flux de trésorerie et d'or produit à Pinos Altos et à Kittilä.

Agnico-Eagle est fière de ses 55 années d'activité. Nous avons fait du chemin durant cette période, mais il nous reste encore beaucoup à accomplir. En 2012, nous continuerons à mesurer notre performance par rapport aux standards de l'industrie et aux valeurs fondamentales de notre entreprise. Nous continuerons de rencontrer nos communautés et nos principaux intervenants afin de nous assurer que nos objectifs environnementaux et sociaux soient à la fois stratégiques pour notre entreprise et pertinents pour eux.

Mines en exploitation



1 Kittilä
Laponie, Finlande

Mine à ciel ouvert et souterraine située dans le nord de la Finlande

Production payable en 2011 :
143 560 onces d'or

Employés et entrepreneurs : 626

Production annuelle d'or et taux de récupération records.



2 Lapa
Québec, Canada

Mine souterraine située à Rivière-Héva, dans le nord-ouest du Québec

Production payable en 2011 :
107 068 onces d'or

Employés et entrepreneurs : 292

Production stable au cours de l'année 2011.



3 LaRonde
Québec, Canada

Mine souterraine située dans la région de l'Abitibi, au Québec (or, argent, zinc, cuivre, plomb)

Production payable en 2011 :
124 173 onces d'or

Employés et entrepreneurs : 994

La mise en production de l'extension en profondeur de la mine a débuté en novembre 2011.



4 Meadowbank
Nunavut, Canada

Mine à ciel ouvert située au Nunavut, dans le nord du Canada

Production payable en 2011 :
270 801 onces d'or

Employés et entrepreneurs : 1 153

Nouveau plan d'exploitation avec une vie de mine raccourcie et une production annuelle inférieure.

Sites fermés

9 Propriétés
Cobalt-Coleman
Ontario, Canada

Les activités d'extraction ont cessé en 1989.

En phase de surveillance et d'entretien post-fermeture.

10 Eagle et Telbel
Québec, Canada

Les activités d'extraction ont cessé en 1993.

En processus de restauration.

11 Preissac Molybdénite
Québec, Canada

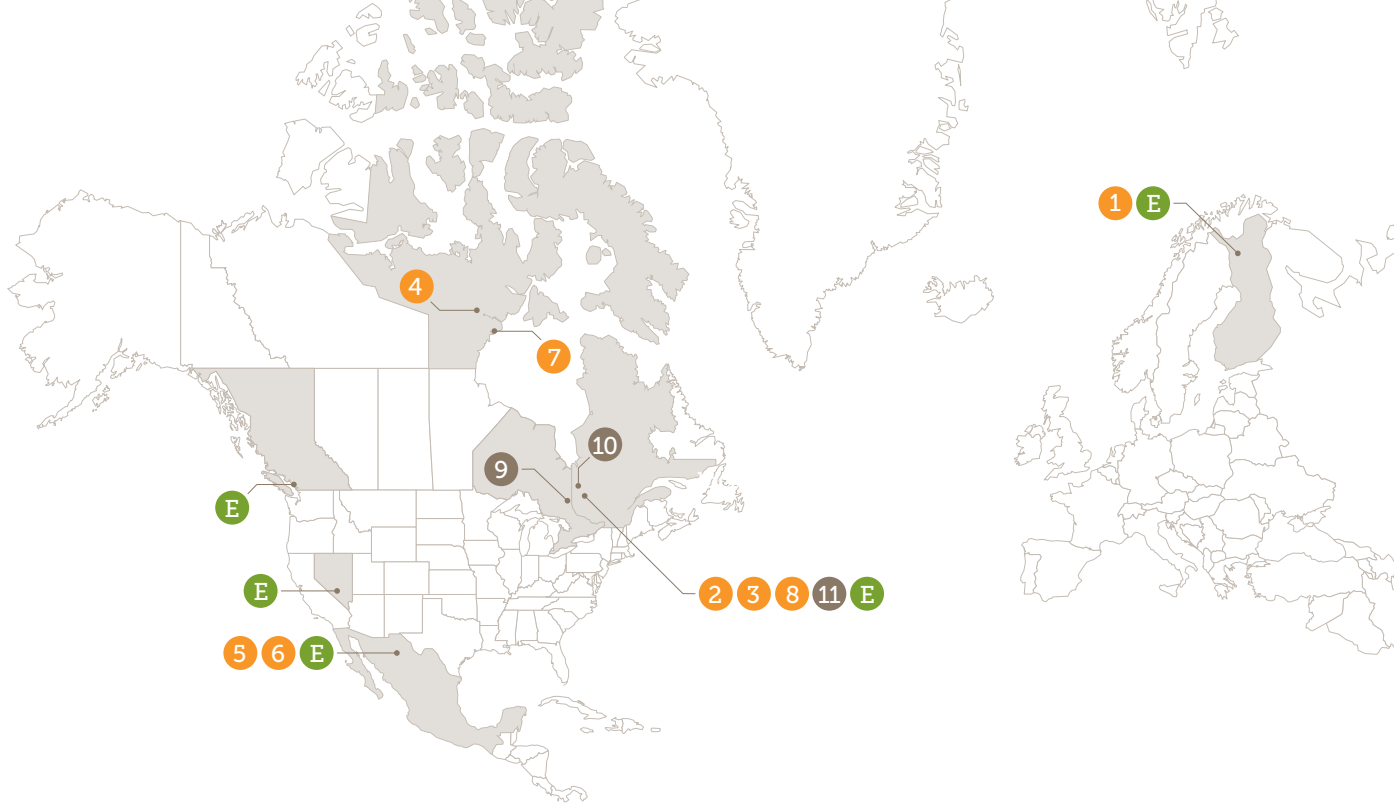
Jamais exploitée par AEM. Les activités d'extraction (par d'autres) ont cessé en 1972.

En processus de restitution à l'État.

Exploration

E Bureaux d'exploration

Vancouver (Colombie-Britannique) Canada; Chihuahua (État de Chihuahua) Mexique; Kittilä (Laponie) Finlande; Reno (Nevada) États-Unis; Val-d'Or (Québec) Canada.



Projets d'exploration avancés

Activités minières suspendues



5 Pinos Altos
Chihuahua, Mexique

Mine à ciel ouvert et souterraine, avec concentrateur et lixiviation en tas, située dans le nord du Mexique (or, argent en sous-produit)

Production payable en 2011 : 204 380 onces d'or

Employés et entrepreneurs : 1 223

Production annuelle d'or record à faible coût.



6 La India
Sonora, Mexique

Projet d'exploration avancé situé dans la ceinture aurifère Mulatos, dans l'État de Sonora, au Mexique.

Ressources aurifères mesurées et indiquées* : 1,2 million d'onces d'or (48 millions de tonnes d'une teneur de 0,74 gramme d'or par tonne); ressources aurifères présumées : 0,715 million d'onces d'or (32 millions de tonnes d'une teneur de 0,69 gramme par tonne)

Employés et entrepreneurs : 85

La propriété de La India se compose de 42 concessions minières totalisant une superficie de quelque 54 000 hectares; Agnico-Eagle est ainsi détentrice de la plus grande superficie de titres miniers dans la ceinture aurifère Mulatos. Agnico-Eagle a acquis la propriété de La India en novembre 2011. Des études de faisabilité ont été amorcées, et Agnico-Eagle continuera d'explorer activement le gisement.



7 Meliadine
Nunavut, Canada

Projet d'exploration avancé situé près de Rankin Inlet, au Nunavut, dans le nord du Canada (à 300 kilomètres de la mine Meadowbank)

Réserves : Les réserves d'or prouvées et probables ont augmenté considérablement pour passer à 2,9 millions d'onces

Employés et entrepreneurs : 89

Ce projet à haute teneur continue de prendre de l'expansion; la phase d'obtention des permis est en cours, et la production devrait commencer en 2017.



8 Goldex
Québec, Canada

Mine souterraine située à Val-d'Or, au Québec

Production payable en 2011 : 135 478 onces d'or

Employés et entrepreneurs : 328

Les activités d'extraction ont été suspendues en octobre 2011.

NOS VALEURS

Exercer nos activités en toute sécurité

Protéger l'environnement

Traiter les gens et les collectivités avec respect

Faire des profits



En 2011, nous avons effectué une évaluation interne de la pertinence des enjeux, en examinant notamment les principaux standards et meilleures pratiques, y compris les plus récentes directives sur le développement durable du GRI (GR3) et de l'initiative VDMD de l'AMC.

Cette évaluation nous a permis de mieux cibler nos enjeux importants :

- sécurité des employés et des entrepreneurs;
- implication des principaux intervenants;
- retombées pour les principaux intervenants;
- gouvernance;
- enjeux environnementaux liés à la gestion des déchets, de l'eau, des résidus miniers et à la fermeture des mines.

Notre rapport accorde donc une attention particulière à ces enjeux, qui ont le plus grand impact sur nos activités et qui sont de la plus haute importance pour nos principaux intervenants.

Consultation de nos principaux intervenants

Nous avons d'abord organisé un atelier d'identification de nos principaux intervenants au sein des divisions et de l'entreprise afin de pousser encore plus loin notre implication auprès des organisations clés, c'est-à-dire celles qui ont le plus d'influence sur nos activités et nos exploitations et qui sont le plus touchées par ces dernières.

À l'échelle de l'entreprise, nous avons formé un Groupe consultatif représentant nos principaux intervenants, chargé de conseiller notre équipe de direction en matière de RSE et de nous aider à repérer les enjeux cruciaux pour notre entreprise et pour nos principaux intervenants.

À une échelle plus locale, les divisions ont réalisé des rencontres de travail avec les principaux intervenants locaux et régionaux, afin d'en savoir plus sur leurs attentes à l'égard des priorités, des programmes et de la performance d'AEM en matière de développement durable.



Mesurer ce qui compte le plus : En 2011, nous avons pris un certain nombre de mesures pour que notre programme de RSE soit axé sur les enjeux les plus pertinents, c'est-à-dire les enjeux qui ont actuellement, ou qui auront dans les trois à cinq prochaines années, des retombées significatives sur AEM.



RSE – marques de reconnaissance, prix et certifications

Chaque année, nos employés mettent tout en œuvre pour être à la hauteur de nos valeurs fondamentales en faisant preuve de leadership au travail. L'année 2011 n'a pas fait exception et voici quelques exemples de leurs réalisations :

Intégration à l'indice de responsabilité sociale Jantzi (JSI)® :

AEM a été intégrée à l'indice de responsabilité sociale Jantzi (JSI) de Sustainalytics, selon qui « les rapports qu'AEM entretient avec les communautés autochtones prouvent son excellente performance sur le plan social. Agnico-Eagle a aussi montré son engagement à l'égard de la sécurité de ses employés grâce à d'excellents systèmes de gestion de la santé et de la sécurité qui ont permis à la Société d'enregistrer un taux d'accident mortel inférieur à la moyenne des entreprises comparables de son secteur. »

La sécurité avant tout : L'Association minière du Québec a reconnu le travail de quinze de nos superviseurs des mines LaRonde, Lapa et Goldex, dont les équipes ont accumulé plus de 50 000 heures de travail sans accident indemnisable.

Société socialement responsable : Pour la cinquième année consécutive, la mine Pinos Altos a reçu une attestation du Centre mexicain pour la philanthropie (Centro Mexicano para la Filantropia) et de l'Alliance pour la responsabilité sociale des entreprises du Mexique (Alianza por la Responsabilidad Social Empresarial de Mexico). Cette attestation témoigne de l'excellence des pratiques en responsabilité sociale de la mine Pinos Altos.

Employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi : Pour la deuxième fois, la division mexicaine d'AEM a reçu le titre d'employeur « offrant des chances égales pour tous ». Cette distinction d'une durée de deux

ans, décernée publiquement par le gouvernement mexicain, souligne les efforts qu'a déployés AEM pour promouvoir l'égalité des droits des femmes au travail (Equidad de Genero).

Meilleurs employeurs dans la région du Grand Toronto : Pour la deuxième année consécutive, le bureau torontois d'AEM a été reconnu comme un employeur jouant un rôle de « chef de file de son domaine en offrant un milieu de travail exceptionnel ». Ce concours annuel récompense les organisations qui offrent à leurs employés les programmes de ressources humaines les plus progressistes et les plus avant-gardistes.

Prix du camp s'étant le plus amélioré : En 2011, le camp d'exploration Meliadine a reçu de la Kivalliq Inuit Association (KIA) le prix « du camp s'étant le plus amélioré ». Cette récompense souligne le travail soutenu que la Société a accompli au cours des 18 derniers mois pour améliorer et moderniser les infrastructures au camp de Meliadine.

Industrie propre : La mine Pinos Altos s'est vue remettre un certificat d'industrie propre (Industria Limpia) par l'Autorité mexicaine de protection de l'environnement – Procuraduria Federal Proteccion al Ambiente (équivalent mexicain de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis). Ce certificat, obtenu après un programme d'audit rigoureux, reconnaît l'excellence de la gestion environnementale de la mine Pinos Altos.

Engagement communautaire : À l'automne 2011, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville de Rouyn-Noranda a décerné à AEM le prix de l'engagement communautaire Grande Entreprise pour le support qu'elle donne en région au niveau de la santé, des arts et culture, des sports et loisirs, de l'éducation et à diverses autres causes.

Notre performance et nos cibles



Performance en santé et sécurité

La sécurité des employés constitue une des valeurs d'entreprise fondamentales d'AEM. L'objectif ultime qui en découle est qu'aucun de nos employés ne soit exposé à des dangers dans le cadre de son travail. Nous sommes toujours déterminés à faire le nécessaire pour mettre en place et maintenir des environnements de travail sûrs. En 2011, nous avons été profondément attristés par le décès de Jean-Yves Dunn, entrepreneur à la mine LaRonde. La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du Québec et le comité mixte de santé et sécurité de LaRonde ont fait enquête à la suite de cet accident mortel. Nous mettons actuellement en œuvre les mesures

correctives proposées à la suite de ces enquêtes : amélioration de la formation sur la sécurité des employés et des entrepreneurs, amélioration du champ de vision des opérateurs en collaboration avec les constructeurs d'équipements et mise à l'essai de technologies de détection de personnes sur l'équipement souterrain.

En 2011, la fréquence combinée des accidents avec perte de temps dans les exploitations d'AEM s'est établie à 3,21 par rapport à 3,32 en 2010. Les chiffres de 2011 indiquent un total de 197 accidents avec perte de temps ou avec assignation modifiée jusqu'à ce qu'ils soient complètement rétablis. On en avait enregistré 163 en 2010.

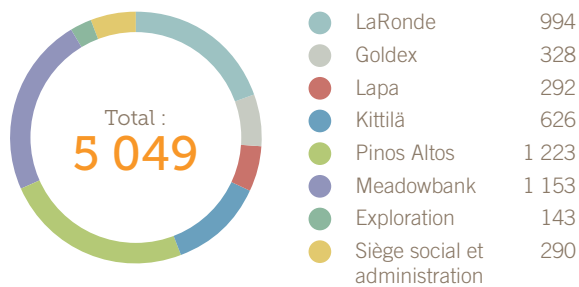
Performance de 2011 en santé et sécurité, par division

2011	LaRonde	Goldex	Lapa	Kittilä	Pinos Altos	Meadowbank	Exploration	Total
Accidents mortels	1	0	0	0	0	0	0	1
Accidents avec perte de temps	17	3	5	25	1	16	11	78
Accidents avec assignation modifiée	30	4	13	1	18	48	11	119
Accidents nécessitant un traitement médical	51	25	23	19	135	33	6	292
Jours-personnes perdus en raison d'un accident	2 070	15	473	237	476	819	100	4 190
Fréquence combinée des accidents avec perte de temps et des accidents avec assignation modifiée (par 200 000 heures-personnes)	4,20	1,93	6,17	3,94	0,95	5,16	5,03	3,21

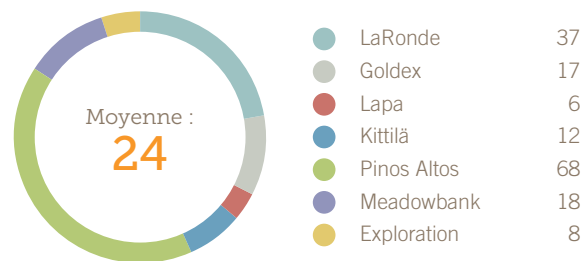
Nous avons atteint nos principaux objectifs sur le plan de l'environnement, de l'économie, des communautés et des ressources humaines, mais notre dossier en santé et sécurité a été marqué par un décès à la mine LaRonde et un accident grave avec séquelles permanentes à Meadowbank.



Effectif total par zone géographique d'emploi



Nombre moyen d'heures de formation par employés



Performance en gestion des ressources humaines

Notre culture d'entreprise – qui favorise la collaboration, la mobilisation et l'excellence – nous aide à attirer et à retenir les meilleurs talents dans une industrie très concurrentielle. Notre culture nous aide aussi à répondre aux défis techniques et opérationnels qui accompagnent la croissance rapide de nos activités et de notre main-d'œuvre à l'échelle mondiale. Cette culture nous a aussi permis de préserver notre réputation d'employeur responsable.

Nous sommes fiers de constater qu'en 2011, malgré une année difficile, nos employés ont continué à offrir une excellente performance. À la fin de l'année, nous employions 3 852 personnes dans l'ensemble de nos sites. Si on inclut les employés des entrepreneurs, ce total atteint 5 049 personnes, comparativement à 4 782 personnes en 2010.

Formation et perfectionnement : Les exigences relatives à notre main-d'œuvre évoluent avec l'essor de notre entreprise. Nous voulons donc nous assurer que nos employés possèdent les outils et les compétences dont ils ont besoin pour exécuter leur travail et réaliser leur plein potentiel. Nous offrons à nos employés des opportunités de perfectionnement sur le plan personnel et professionnel. Nous attachons beaucoup d'importance à la formation en matière de santé et de sécurité pour nous assurer que les normes de santé et sécurité au travail d'AEM sont respectées.

Maximisation de l'emploi local : Notre objectif ultime est d'embaucher la totalité de notre personnel – y compris nos équipes de gestion – directement au sein de la population des régions où nos activités sont menées. En 2011, environ 82 % des employés d'AEM, y compris la plupart des échelons de direction, provenaient des régions où se trouvent les sites, contre 78 % en 2010.

Notre performance et nos cibles

Au Mexique, plus de 99,9 % du personnel d'AEM est originaire de ce pays, principalement des États de Chihuahua, Sonora et Sinaloa. La majeure partie des employés recrutés dans les États du nord du Mexique – 68 % comparativement à 63 % l'année dernière – provient directement de communautés situées dans un rayon de 10 km autour de la mine. De plus, la grande majorité des membres de l'équipe de direction de Pinos Altos est d'origine mexicaine.

Environ 40 % de la main-d'œuvre de la mine Meadowbank se compose d'Inuits de la région du Kivalliq, au Nunavut. Dans un effort visant à répondre à la pénurie de main-d'œuvre inuite qualifiée, nous devons augmenter notre capacité de formation; l'objectif est d'accroître le nombre de candidats admissibles aux programmes d'apprentissage pour travailleurs qualifiés, augmentant ainsi les perspectives d'avancement.

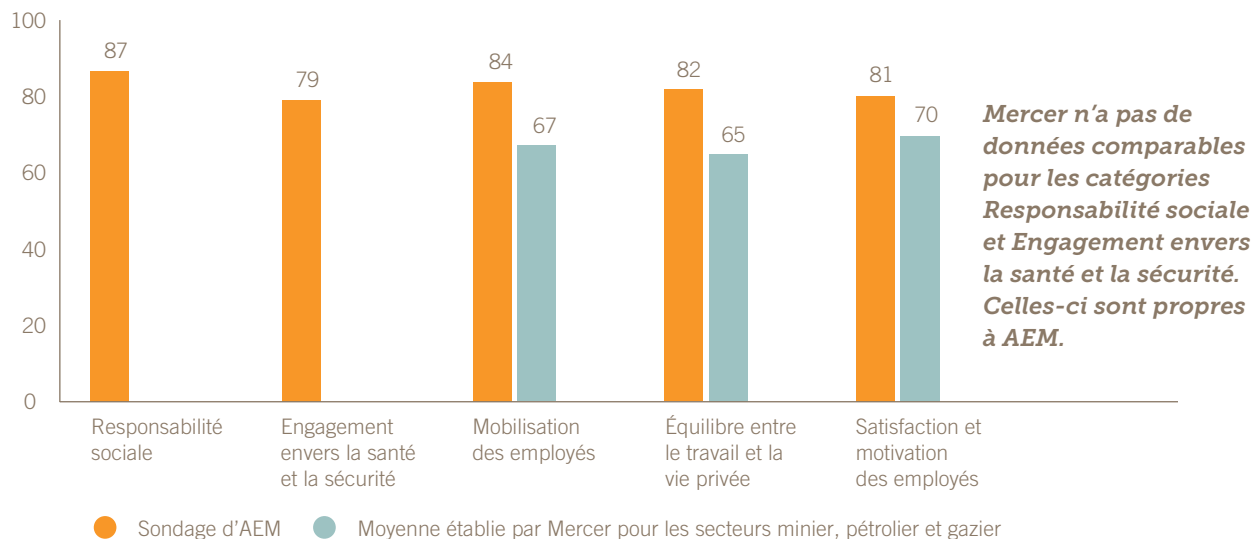
Sondage sur la satisfaction des employés : En 2011, AEM a organisé à l'échelle de l'organisation son tout premier sondage sur le degré de satisfaction de ses employés. Les commentaires que nous avons recueillis sur le degré de satisfaction générale de nos employés sont essentiels pour élaborer un plan de ressources humaines stratégique adapté à la croissance soutenue des effectifs d'AEM. Cette

approche nous aide à demeurer un employeur de choix dans les régions où nous exerçons nos activités.

Nos employés nous ont fait connaître leur opinion sur différentes initiatives en milieu de travail; le taux de participation au sondage s'est élevé à 68 %. Nos employés estiment qu'AEM est une société responsable et ils sont particulièrement fiers de son engagement communautaire. Ils croient aussi que nos activités sont respectueuses de l'environnement, et qu'AEM est un bon employeur. C'est notre programme de responsabilité sociale qui a reçu la note la plus favorable (87 %) de la part de nos employés, et ce, dans toutes les régions. Les employés se sont aussi exprimés ouvertement sur les éléments à améliorer, en particulier le programme global de gestion de la performance d'AEM. Nous avons communiqué les résultats du sondage à nos employés et aux équipes de direction. Celles-ci examinent actuellement ces résultats en vue d'y donner suite. Le graphique montre les cinq catégories affichant les meilleurs résultats dans le cadre du sondage d'AEM, en comparaison avec les moyennes de l'industrie établies par Mercer. Mercer n'a pas de données comparables pour les catégories Responsabilité sociale et Engagement envers la santé et la sécurité, car celles-ci sont propres au sondage d'AEM sur la satisfaction des employés.

5 catégories affichant les meilleurs résultats

(en pourcentage)





Performance environnementale

Nous cherchons à restreindre les effets de nos activités sur l'environnement en utilisant les ressources de manière efficace, en limitant ou en évitant la pollution et en réduisant la génération de déchets. Chacune de nos exploitations est tenue d'identifier, d'analyser et de gérer ses risques environnementaux et de travailler d'une manière transparente avec les principaux intervenants locaux.

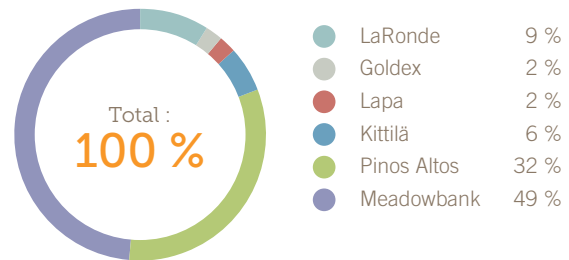
Émissions de gaz à effet de serre : En 2011, les émissions totales de GES (directes et indirectes) se sont chiffrées à 339 915 tonnes, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à 2010, principalement en raison de l'accroissement de la production (augmentation de 23 % de la quantité de tonnes de minerai traitées). De ce nombre, 281 399 tonnes étaient des émissions directes et 58 716, des émissions indirectes. En 2011, l'intensité des émissions directes totales de GES de chacune des mines en exploitation d'AEM s'est établie à 0,024 tonne d'équivalent-

CO₂ par tonne traitée comparativement à 0,026 en 2010, soit une réduction de 6 %.

AEM calcule ses émissions directes et indirectes de GES sur une base mensuelle et les déclare annuellement au projet CDP, en tonnes de GES et en intensité (quantités émises par unité de production).

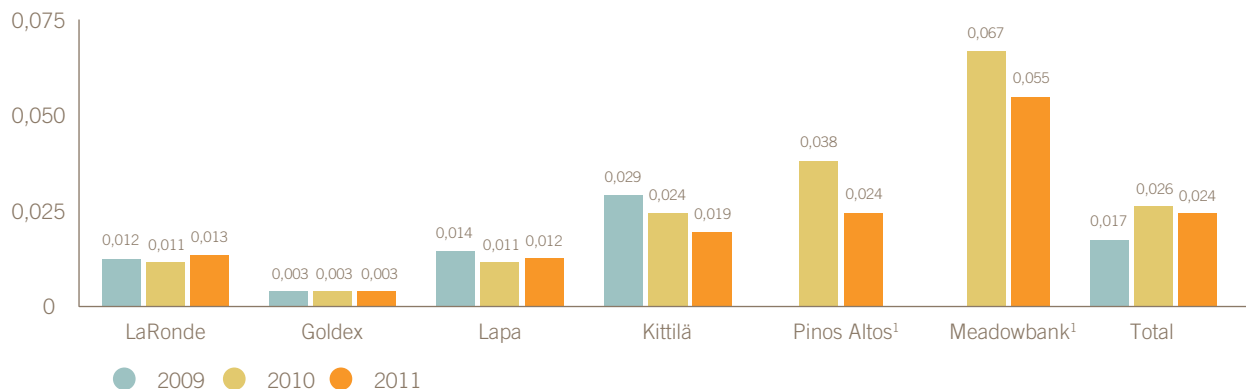
Émissions directes et indirectes de GES – total pour 2011

(en pourcentage)



Intensité des émissions directes totales de GES

(en tonnes équivalent-CO₂ par tonne de minerai traitée)



1) Nous disposons de données comparables sur les émissions de GES de Pinos Altos et Meadowbank depuis 2010 seulement.

2) Noter que tous les chiffres ont été arrondis à la troisième décimale (pour la comparaison annuelle de l'intensité des émissions de GES, les chiffres ont été arrondis à la quatrième décimale : pour 2010 – 0.0258 et 2011 – 0.0242, une baisse de 6 %).

Notre performance et nos cibles

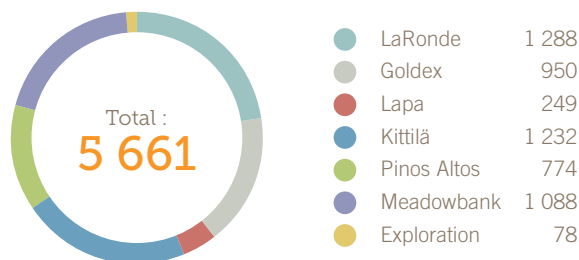
Consommation d'énergie : En 2011, la consommation d'énergie globale d'AEM s'est légèrement accrue, surtout en raison des hausses de production réalisées dans ses mines. AEM a consommé 728 millions de kWh d'électricité en 2011, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport aux 691 millions de kWh de l'année précédente. La consommation de diesel est passée de 77,5 à 94,7 millions de litres, soit une hausse de 21 %; de ce nombre, environ 10 millions de litres sont attribuables principalement à Meadowbank et à Mascota, où l'électricité est produite à l'aide de diesel. En 2011, la consommation de gaz naturel s'est accrue de 26 % par rapport à 2010, notamment en raison des besoins en chauffage de LaRonde et de Lapa liés aux nouvelles installations de traitement de l'ammoniaque ainsi qu'à l'hiver rigoureux de 2011 en Abitibi.

Meadowbank est un site isolé qui n'est pas relié à un réseau électrique. C'est pour cette raison que nous y produisons notre propre électricité grâce à la combustion de diesel. En 2011, nous avons produit sur place 125 millions de kWh d'électricité à l'aide de 26 millions de litres de diesel, expédiés au nord dans le cadre de l'opération de transport maritime annuelle. La chaleur résiduelle de l'usine d'électricité de Meadowbank est récupérée pour le chauffage des bâtiments de la mine, ce qui, dans l'Arctique, représente une énorme économie d'énergie.

Gestion de l'eau : L'eau occupe une place importante dans notre gestion environnementale. Nous attachons une importance particulière à la quantité d'eau utilisée et à la qualité de l'eau qui est retournée à l'environnement une fois utilisée. En 2011, AEM a prélevé 5,7 millions de mètres cubes d'eau de toutes sources comparativement à 5,9 millions de mètres cubes en 2010. Cette réduction de 3 % est principalement attribuable à la stabilisation et l'optimisation de notre production. Ce prélèvement d'eau fraîche de toutes sources correspond à 0,40 mètre cube par tonne de minerai traitée en 2011, comparativement à 0,52 en 2010; cela représente une baisse de 23 %, qui reflète l'optimisation continue des nouvelles installations de traitement à Meadowbank, Kittilä et Pinos Altos.

Volume total d'eau prélevée

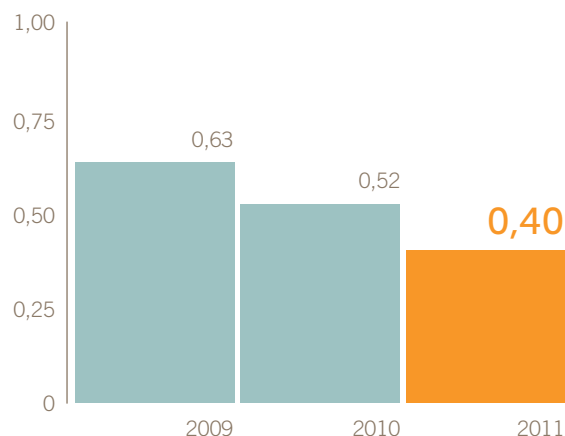
(en milliers de litres)



Un de nos objectifs opérationnels est de maintenir au minimum la quantité d'eau fraîche que nous utilisons, quelle qu'en soit la source. Nous nous efforçons d'accroître le recyclage de l'eau à chacune de nos exploitations en nous posant la question suivante à chaque utilisation, actuelle ou nouvelle, d'eau fraîche : « Peut-on la remplacer par de l'eau recyclée? »

Intensité d'utilisation des eaux

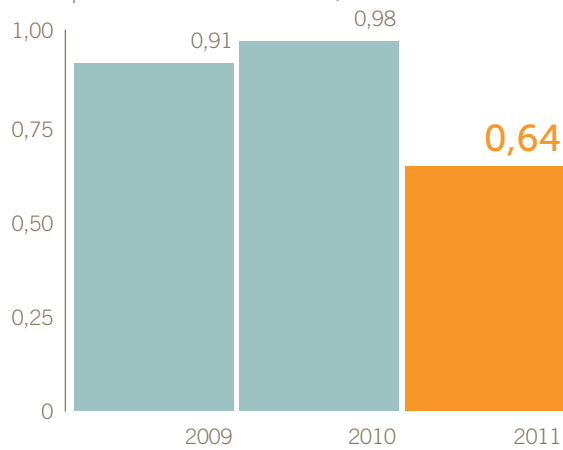
(consommation d'eau de toutes sources en m³ par tonne de minerai traitée)



Rejets d'effluents : Toutes nos exploitations respectent des exigences réglementaires rigoureuses au point de rejet des effluents. Elles exécutent régulièrement des programmes de surveillance environnementale dans les cours d'eau récepteurs pour vérifier les effets de nos effluents sur l'écosystème aquatique.

Intensité des rejets d'effluents

(total des rejets d'effluents de toutes sources en m³ par tonne de minerai traitée)



Le volume des effluents rejetés par nos exploitations minières a totalisé 8,9 millions de mètres cubes en 2011, comparativement à 11,1 millions de mètres cubes en 2010, ce qui correspond à une réduction de 20 %. L'intensité des rejets d'eau est passée à 0,64 mètre cube par tonne de minerai traitée en 2011 comparativement à 0,98 en 2010, soit une réduction de 35 %. Cette amélioration est principalement attribuable à la réduction du volume de l'effluent de Meadowbank associé aux programmes de dénoyage, soit ceux du bras du lac Second Portage et du secteur endigué de Bay-Goose, achevés en totalité ou en grande partie au cours de l'année.

Gestion des stériles et des résidus miniers : L'exploitation minière produit, de par sa nature, de grands volumes de stériles et de résidus miniers en raison de la faible quantité de métal contenue dans le minerai extrait. Cela est particulièrement vrai dans le cas de l'or où les teneurs sont exprimées en grammes par tonne. En 2011, les exploitations minières d'AEM ont produit 53,2 millions de tonnes de stériles et 10,9 millions de tonnes de résidus miniers, comparativement à 49,9 millions de tonnes et 9,9 millions de tonnes, respectivement, en 2010. L'augmentation des stériles s'explique surtout par la hausse de production des mines à ciel ouvert à Pinos Altos, Mascota et Meadowbank.



Prélèvement d'échantillons d'eau à LaRonde

En 2011, environ 14 % des stériles produits par l'ensemble des exploitations minières d'AEM étaient utilisés sous forme de remblai souterrain ou dans la construction de digues de retenue de résidus et d'autres infrastructures, comme les routes. Environ 10 % des résidus produits aux usines de traitement étaient réacheminés sous terre pour servir de remblai en pâte. Pinos Altos et LaRonde ont recours au remblai en pâte, et une usine de remblai en pâte est en construction à Kittilä. À Meadowbank, les résidus ne peuvent être retournés sous terre sous forme de remblai puisqu'il n'y a pas de volet souterrain.



Incidents et conformité : Il n'y a eu aucun incident environnemental significatif à signaler et aucune mesure d'envergure à prendre concernant la conformité aux exigences réglementaires dans nos exploitations. Au cours de l'année, la mine Goldex a reçu un avis d'infraction à la suite du dépassement de la limite de concentration de matières en suspension (MES) de l'effluent du parc à résidus sud. L'établissement a pris les mesures nécessaires pour augmenter le temps de rétention de l'eau dans le bassin de sédimentation et permettre la décantation des solides en suspension. Aucune amende ni condamnation n'a été imposée à Goldex à la suite de ce dépassement.

Nous encourageons nos employés à signaler les déversements et les incidents environnementaux, peu importe leur importance, afin de pouvoir en trouver la cause et que des mesures d'atténuation soient mises en place pour réduire au minimum les conséquences et prévenir toute répétition. En 2011, 138 déversements ont été signalés, ce qui est très proche des 135 enregistrés en 2010. Cinq de ces incidents se sont produits à l'extérieur des propriétés minières, et un seul d'entre eux a été majeur (11 200 litres). Toute la matière contaminée par ce déversement a été récupérée, et l'incident n'a eu aucun effet sur les eaux de surface. Sur les propriétés minières, 32 des incidents se classaient dans la catégorie des déversements supérieurs à 100 litres, et 20 d'entre eux étaient supérieurs à 1 000 litres. Cela se compare à 26 et 11, respectivement, en 2010. Nous croyons que cette hausse est due à l'amélioration de notre suivi et d'un accroissement dans le signalement des incidents plutôt qu'à une augmentation réelle du nombre de déversements. Avec l'utilisation de l'outil de gestion de données Intelix et l'amélioration du signalement des incidents dans le but d'améliorer notre performance, nous prévoyons de nouveau une hausse des déversements signalés en 2012.

Valeur économique

L'année 2011 a été difficile pour AEM. Avec la suspension des activités de la mine Goldex, nous avons dû modifier nos plans de mine afin de mettre en place des plans de production robustes et réalisables pour les trois prochaines années.

En 2011, AEM a enregistré des flux de trésorerie d'exploitation records de 663,5 millions de dollars ainsi que des niveaux de production aurifère sans précédent à Pinos Altos et Kittilä. La production commerciale l'extension en profondeur de la mine LaRonde a commencé en novembre, et l'on prévoit qu'il s'agira du principal moteur de croissance de notre production au cours des prochaines années.

AEM a aussi augmenté de plus de 25 % son dividende trimestriel en 2011, pour le faire passer à 0,20 \$ par action. Elle a maintenant versé des dividendes pendant 30 années consécutives.

En 2012, nous prévoyons un accroissement de la production d'or dans la plupart de nos mines et, par conséquent, une augmentation des profits pour AEM. Cette hausse de production dans nos mines actuelles devrait se poursuivre en 2013 et en 2014, parallèlement à nos projets de mise en valeur à La India et à Meliadine.

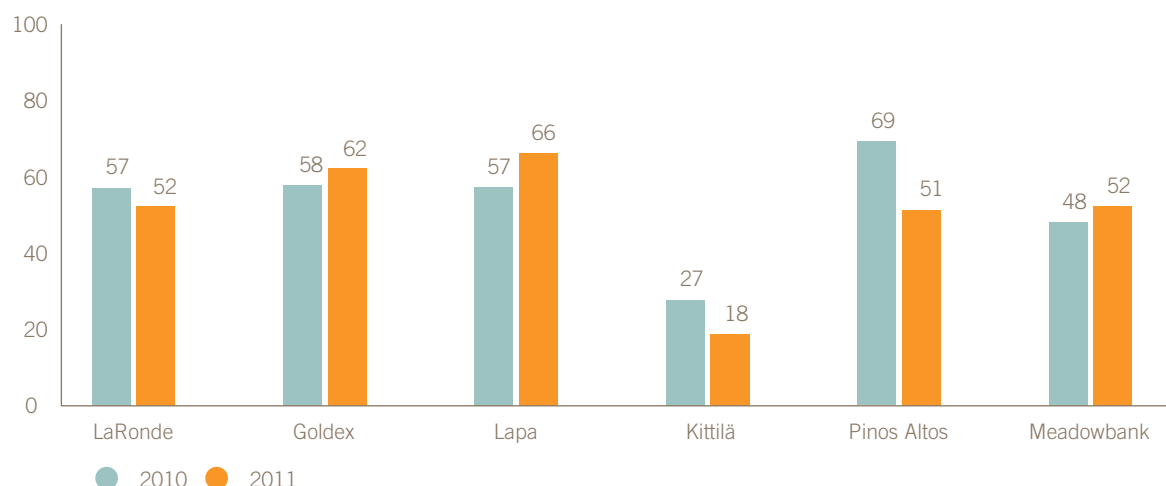
AEM participe au développement durable de ses communautés en embauchant localement et en formant cette main-d'œuvre locale, en créant des occasions d'affaires avec les entrepreneurs locaux et en investissant dans les communautés et les programmes visant à renforcer leurs perspectives économiques futures. En 2011, AEM a versé \$308,8 millions en salaires à ses employés à

l'échelle mondiale, comparativement à \$280,8 millions en 2010. Grâce au paiement des salaires et des avantages sociaux, nous avons injecté quelque \$156,9 millions dans l'économie de la région de l'Abitibi (Québec), au Canada, \$32 millions dans celle de la Finlande, \$74 millions dans celle du Nunavut, au Canada, et environ \$16 millions dans celle de l'État de Chihuahua, au Mexique. Nous avons déboursé en taxes, impôts et redevances divers à tous les niveaux de gouvernement \$79 millions en 2011.

Valeur économique directe créée et distribuée
(en milliers de \$ US)

	Total
a) Produits d'exploitation	1 821 799 \$
b) Coûts d'exploitation	960 934 \$
c) Prestations et rémunération des employés	308 877 \$
d) Versements aux apporteurs de capitaux	163 048 \$
e) Versements à l'État taxes et impôts bruts	66 634 \$
f) Versements à l'État redevances	12 390 \$
Total – taxes et impôts	79 024 \$
g) Investissements pour les communautés – contributions volontaires et investissements communautaires	3 655 \$
h) Bénéfices non répartis (déficit)	(129 021) \$
i) Dividendes par action	0,80 \$

Dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux
(en pourcentage)



Achats locaux : Dans la mesure du possible, AEM s'approvisionne auprès de fournisseurs locaux afin de soutenir les communautés où elle est établie, de stimuler l'économie locale et de réduire les impacts environnementaux liés au transport des matières sur de longues distances jusqu'à ses exploitations. Toutefois, les entreprises locales doivent se conformer aux mêmes critères que tout autre fournisseur potentiel afin de faire affaire avec AEM. Nous continuons d'accomplir des progrès réguliers en vue d'augmenter les achats locaux pour nos mines. En moyenne, nos mines ont effectué environ 50 % de leurs achats auprès de fournisseurs et d'entrepreneurs locaux en 2011.

Transformer nos communautés : AEM participe au développement durable des communautés où nous oeuvrons en appuyant diverses initiatives en matière de santé, d'éducation et de renforcement des capacités.



- 2009 881 931 \$
- 2010 1 878 325 \$
- 2011 3 655 395 \$

Depuis 2009, AEM a versé plus de 6,4 millions de dollars à une grande variété d'organisations et d'événements.

Nos responsabilités et engagements



Responsabilité envers nos employés et nos collectivités

La capacité d'AEM de croître et de prospérer repose en grande partie sur les relations – fondées sur le respect mutuel – qu'elle établit avec ses employés et les collectivités locales. Nous consultons ces intervenants clés afin de mieux comprendre leurs préoccupations et leurs attentes et de servir de catalyseur pour le développement durable des communautés où nous œuvrons.

Les exemples suivants montrent comment nous nous sommes acquittés de notre responsabilité envers nos employés et nos collectivités en 2011.

Suspension des activités minières à la mine Goldex : En octobre 2011, nous avons suspendu les travaux d'extraction souterrains à notre mine Goldex de Val-d'Or afin d'évaluer la situation et de remédier aux problèmes d'instabilité du terrain.

Lors de l'interruption des activités minières, les impacts sur les gens se font sentir au-delà de nos sites :

- **Nos employés :** Nous avons immédiatement élaboré un plan pour réduire au minimum les impacts pour nos 250 employés permanents durant la période d'investigation et de mise en place de mesures correctives. Nous avons pu réaffecter 95 employés dans d'autres exploitations minières d'AEM au Canada, tandis que 150 employés sont toujours à la mine Goldex. Ils travaillent dans le cadre de programmes d'exploration et de restauration. Cinq employés ont quitté volontairement. Aucun employé permanent n'a été mis à pied à ce jour.

- **La population de Val-d'Or :** La mine Goldex est située à proximité de la ville de Val-d'Or et, naturellement, tout problème d'instabilité de surface à la mine est un sujet d'inquiétude pour la population. L'équipe de Goldex a immédiatement informé les propriétaires des résidences et des entreprises voisines ainsi que les représentants de la communauté du problème de tassement du sol. Des séances d'information et des journées portes ouvertes ont été organisées pour tenir les citoyens au courant de la situation.
- **Propriétaires locaux et voisins de Goldex :** Au tout début des activités minières, nous avons mis sur pied un programme de surveillance préventive afin de relever tout effet sur les terrains ou les immeubles avoisinants. Lorsque nous avons déterminé qu'une résidence ou une entreprise était touchée par le tassement du sol, nous avons présenté plusieurs options à son propriétaire. Ces discussions se poursuivent.

Renforcer les capacités économiques au Mexique : L'objectif d'AEM Mexico est de partager les avantages économiques de l'exploitation minière avec ses communautés d'accueil. Une des façons d'y parvenir est d'encourager les différents projets de développement économique, une approche vitale pour la diversification de l'économie locale et le relèvement du revenu moyen des familles. À notre mine Pinos Altos au Mexique, par exemple, nous nous sommes associés à des groupes communautaires locaux pour soutenir le démarrage d'une coopérative de couture. Nos partenaires ont fourni les machines, et nous avons contribué les fonds nécessaires à l'achat de l'équipement et des installations qui ont permis l'établissement d'un fabricant de vêtements local. À l'heure actuelle, onze personnes sont employées dans cette entreprise.

Être un mineur responsable : À chaque site, et dans chaque collectivité, nous tâchons de nous conformer à nos propres standards, soit travailler en toute sécurité, traiter nos employés et nos collectivités avec respect et protéger l'environnement.



Technologie de pointe au service de la formation au Nunavut :

Nous nous efforçons d'être un moteur de développement à long terme en embauchant localement et en formant cette main-d'œuvre pour améliorer ses perspectives de carrière. En 2011, l'équipe de formation à la mine Meadowbank a installé sur place un simulateur destiné à former des conducteurs de camions lourds, une première au Canada dans le domaine minier.

Ce simulateur, considéré comme étant à la fine pointe de la technologie, permet à la personne en formation d'apprendre sur un camion pleinement fonctionnel et d'acquérir ainsi une expérience dans un environnement contrôlé et sécuritaire. La formation à l'aide du simulateur comprend un programme de trois mois sur place, semblable à un apprentissage sur le lieu de travail.



Christopher Iglookyouak apprend à conduire un camion lourd à l'aide d'un simulateur.

Bien que le projet ait pour but d'accroître la productivité et de réduire les coûts d'exploitation, il profite aussi directement aux communautés qui fournissent du personnel à la mine Meadowbank. Son principal avantage est qu'il permet aux résidents locaux d'acquérir les compétences sur place et sur le même type de camion qu'ils conduiront un jour plutôt que de devoir quitter leur famille et se déplacer vers le sud pour aller chercher la formation dans une école de métiers en Ontario.

Responsabilité en matière d'environnement

AEM s'est engagée à :

- protéger l'environnement;
- atteindre des normes élevées de performance environnementale;
- réduire ses impacts environnementaux;
- améliorer constamment sa gouvernance et son degré de transparence envers les organismes de réglementation et les principaux intervenants.

Nous croyons que l'utilisation des bonnes pratiques de l'industrie nous permettra de réduire le plus possible notre impact sur l'environnement. Lorsque des incidents environnementaux surviennent, nous en déterminons la cause et prenons les mesures nécessaires pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Nous avons des programmes d'intervention en cas d'urgence ou de déversement à chacune de nos exploitations et nous formons nos employés pour qu'ils soient prêts à réagir adéquatement et efficacement en cas d'incident. Toutes nos exploitations disposent de matériel d'intervention d'urgence.

Nos responsabilités et engagements

Vérification de notre performance environnementale :

En 2011, nous avons effectué 655 inspections environnementales à nos sites afin de vérifier que la gestion des déchets et de l'eau soit adéquate. De plus, un audit environnemental exhaustif a eu lieu à Meadowbank, et des audits internes sur la gestion du cyanure ont été menés à Kittilä, Pinos Altos, Mascota et Meadowbank en vue d'une certification prochaine par rapport au Code international de gestion du cyanure (le « Code »). Aucun problème majeur n'a été relevé dans le cadre des vérifications de 2011. Les recommandations qui en ont découlé portent toujours sur la nécessité d'appliquer de manière plus uniforme les meilleures pratiques dans l'ensemble de nos exploitations. Cet objectif demeurera au cœur de nos efforts en 2012.

Gestion responsable du cyanure : Kittilä a été la première de nos mines à entamer le processus de vérification par rapport aux exigences du Code international de gestion de cyanure. Chacune des étapes de la séquence d'exploitation au site – de la préparation du cyanure à son utilisation finale – doit être conforme aux exigences du Code. Kittilä s'attend à ce que la vérification aux fins de certification soit terminée une fois que le volet « transport » du processus aura été certifié, soit au cours de 2012. À l'exception de la division LaRonde, toutes nos mines qui utilisent le cyanure dans leur procédé de traitement du minerai soumettent leurs résidus miniers à une étape de destruction du cyanure avant de les déposer dans leurs parcs à résidus respectifs. La division LaRonde utilise son parc à résidus pour décanter la fraction solide des résidus. Une usine de destruction du cyanure traite ensuite toute l'eau décantée avant sa réutilisation à l'usine ou son rejet dans l'environnement. La division LaRonde sera en mesure de satisfaire à toutes les exigences du Code sauf celle relative au traitement du cyanure avant le rejet dans le parc à résidus.

Respect de la faune locale : À Meadowbank, nous respectons la faune qui se déplace dans les régions à proximité de nos exploitations. Nous avons des programmes exhaustifs de surveillance de la faune et contribuons financièrement aux activités du gouvernement du Nunavut relatives à la surveillance des caribous par l'installation de colliers émetteurs. Nous déterminons si nos activités nuisent à une espèce en danger, protégée ou menacée figurant sur les listes pertinentes dressées par les territoires où nous sommes

présents. Il faut évaluer tout impact sur l'habitat terrestre et tenter de l'atténuer. Certaines juridictions exigent que la zone touchée par des activités minières soit remplacée par un habitat équivalent. Tout impact sur l'habitat du poisson doit aussi faire l'objet d'une évaluation et d'une compensation pour recréer un habitat semblable de même valeur ailleurs (au Canada) ou encore utiliser d'autres formes de compensation (ensemencement d'alevins en Finlande). Dans le cadre de ces activités de surveillance, d'évaluation et de compensation, nous travaillons étroitement avec les organismes de réglementation pour nous assurer que nos programmes de biodiversité respectent leurs exigences.



Un des caribous visés par le programme de colliers émetteurs auquel participe AEM en partenariat avec le gouvernement du Nunavut. L'objectif : déterminer les habitudes migratoires des caribous et la densité de leurs populations dans la région de Kivalliq.

Réduire notre empreinte écologique : Aux stades de planification de la mise en valeur d'une mine, nous cherchons à réduire dès le départ notre empreinte écologique prévue et à atténuer le plus possible notre impact global sur la biodiversité. À chaque exploitation, nous limitons la taille de nos installations à ce qui est nécessaire pour exercer nos activités de manière efficace. Par exemple, à Meadowbank, notre bail de surface représente approximativement 2 292 hectares, mais les aires touchées par l'activité minière se sont limitées à environ 1 704 hectares. Les terres que nous avons utilisées pour l'ensemble de nos exploitations en 2011 représentent 3 820 hectares sur un total de 12 396 hectares de terrain en réserve loué ou appartenant à AEM.

Nos standards

Se montrer à la hauteur des standards et des meilleures pratiques : Pour respecter son engagement à améliorer sa performance, AEM ne cesse d'accroître sa présence au sein d'organisations et de comités nationaux, internationaux et industriels et intensifie son application des standards et des meilleures pratiques. Nous nous sommes engagés à respecter les standards ci-dessous. Une liste complète des standards peut être consultée dans la section « Responsabilité » sur notre site internet au www.agnico-eagle.com.

Carbon Disclosure Project (CDP)

Le CDP est un organisme sans but lucratif indépendant ayant pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les entreprises et les villes. Il incite les organisations à mesurer, à déclarer, à gérer et à partager annuellement l'information environnementale – en particulier en ce qui concerne les émissions de GES et les facteurs de risque de changement climatique. AEM a fait sa première déclaration de données au CDP en 2007 et continuera de le faire sur une base annuelle.

Global Reporting Initiative (GRI)

Le GRI fournit aux organisations un cadre pour suivre et faire état de leur performance de développement durable. Il met en place des critères et des indicateurs spécifiques que les organisations peuvent utiliser pour rendre compte de leurs performances économique, environnementale et sociale. Nous utilisons les lignes directrices G3 élaborées par le GRI pour la présentation de rapports sur le développement durable, comprenant des indicateurs propres à l'industrie minière intégrés au supplément *Mining and Metals Sector* (MMS).

Code international de gestion du cyanure (le « Code »)

Le Code est un programme industriel volontaire portant sur la gestion sécuritaire et responsable du cyanure et des solutions cyanurées utilisées par l'industrie aurifère. Cette gestion

comprend la protection de la santé humaine et la diminution des impacts sur l'environnement, depuis la production jusqu'au transport, l'entreposage et l'utilisation sur les sites, en passant par l'amélioration de la sécurité et de la formation des travailleurs, les mesures d'intervention d'urgence, la participation des principaux intervenants et la mise hors service des installations. Signataire du Code depuis septembre 2011, AEM s'est engagée à obtenir, à la suite d'un audit indépendant, la certification de ses établissements désignés, et ce, dans les délais prescrits de trois ans.

Vers le développement minier durable (VDMD)

En décembre 2010, AEM est devenue membre de l'Association minière du Canada (AMC) et a souscrit à son initiative Vers le développement minier durable (VDMD). L'initiative VDMD a été développée pour aider les sociétés minières à évaluer la qualité, le contenu et la rigueur de leurs systèmes de gestion en ce qui concerne les six éléments suivants : gestion de crises, gestion de l'énergie et des émissions de GES, gestion des résidus, gestion de la préservation de la biodiversité, gestion de la santé et sécurité, et relations avec les Autochtones et les collectivités. En 2011, AEM a donné à toutes ses divisions la formation nécessaire à la mise en œuvre de l'initiative VDMD. Nous visons l'atteinte d'un niveau A de performance dans toutes nos mines. À titre de membre de l'AMC, nous soumettrons notre performance par rapport à l'application du programme VDMD à une vérification externe d'ici la fin de 2013.

ÉNONCÉ PROSPECTIF

L'information contenue dans le présent résumé du rapport a été préparée en date du 15 avril 2012. Certains énoncés contenus dans le résumé du rapport constituent des « énoncés prospectifs » au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières. On peut généralement reconnaître ces énoncés prospectifs à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel d'expressions comme « prévoir », « estimer », « croire », « avoir l'intention de » et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables.

De tels énoncés comprennent notamment ce qui suit : les estimations de la production minière et des ventes futures; les estimations des coûts de production, des coûts au comptant, des coûts liés aux sites miniers et autres charges futures; les estimations des dépenses en immobilisations futures et des autres besoins de trésorerie; les énoncés à l'égard de la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et autres dépenses en immobilisations, ainsi que les estimations quant au moment de la mise en valeur ou des décisions concernant une telle mise en valeur; les estimations des réserves et des ressources et les énoncés à l'égard des résultats prévus de l'exploration et des études de faisabilité; les prévisions quant au moment où devraient se produire certains événements touchant les sites miniers de la société; et d'autres énoncés sur les autres tendances prévues à l'égard des ressources en capital et des résultats des opérations. De tels énoncés représentent les opinions d'Agnico-Eagle au moment de la préparation du présent résumé du rapport et comportent certains risques, incertitudes et suppositions. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner un écart important entre les résultats qui sont mentionnés de façon expresse ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. De tels risques comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'incertitude des réserves minérales, des ressources minérales, de la teneur du minerai et des estimations de récupération du minerai; l'incertitude de la production future, des dépenses en immobilisations et des autres charges; l'instabilité du prix de l'or et des autres métaux; les fluctuations des taux de change; les risques miniers; la réglementation gouvernementale et environnementale. Pour une explication plus détaillée de ces risques et autres facteurs, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la société et à son résumé du rapport sur le formulaire 20-F pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, ci-joint au présent résumé du rapport, ainsi qu'aux autres documents de la société déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. La société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs et en rejette toute obligation.

Sommes-nous à la hauteur ?

Vos commentaires et vos questions au sujet de ce rapport sont les bienvenus. Pour en savoir plus, visitez notre site Web www.agnico-eagle.com/french ou envoyez un courriel à CSR@agnico-eagle.com.



TSX/NYSE : AEM

Mines Agnico-Eagle Limitée
145 King Street East, Suite 400
Toronto (Ontario) Canada M5C 2Y7
(416) 947-1212

Pour prendre connaissance du rapport complet sur la responsabilité sociale d'entreprise 2011 d'AEM, veuillez visiter [**www.agnico-eagle.com/french**](http://www.agnico-eagle.com/french)

 facebook.com/agnicoeagle  twitter.com/agnicoeagle

Toutes les émissions de gaz à effet de serre liées au papier utilisé pour ce document ont été neutralisées à l'aide de crédits compensatoires de carbone de Zerofootprint.

